

---

**Nombre de membres****Séance du lundi 06 juillet 2020****en exercice:** 10

L'an deux mille vingt et le six juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 29 juin 2020, s'est réuni sous la présidence de Dominique DUCHESNE

**Présents :** 10

**Sont présents:** Dominique DUCHESNE, Thierry BARBARY, Ludivine HURAND, Hervé BOULMÉ, Fabrice DIDON, Patrick JOLLY, Patrice COLSON, Xavier TONDU, Muriel ROUGERIE, Ludivine AMADO

**Votants:** 10**Représentés:****Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Ludivine HURAND

---

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2020, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents :

Adopte le budget de la commune pour 2020 équilibré comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :** 269 463,09 Euros  
**SECTION D'INVESTISSEMENT :** 160 479,50 Euros

**VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, fixe les taux de la fiscalité locale pour l'année 2020, ceux-ci restant inchangés.

- TAXE FONCIÈRE BATI 10.75%
- TAXE FONCIÈRE NON BATI 42.28%

**CONSTITUTION DE LA CCID DE MARCILLY**

Douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants doivent être proposés par le Conseil Municipal à la Direction Générale des Finances Publiques qui retiendra dans cette liste 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal après délibération propose la liste suivante:

**COMMISSAIRES TITULAIRES**

Ludivine HURAND  
20, rue du Moulin

Patrick JOLLY  
1 Ter, rue du Moulin

Patrice COLSON  
13, rue des Mousseaux

Muriel ROUGERIE  
3, rue des Marguilliers

Christiane CROCHARD  
12, rue des Epinettes

Norbert PETIT  
7, rue des épinettes

Gilles PLANSON (ext)  
Rue Saint Blaise - 51200 FESTIGNY

**COMMISSAIRES SUPPLÉANTS**

Nicole ROLLOT  
19, rue du Moulin

Hervé BOULMÉ  
12 Bis, rue de Fleurette

Ludivine AMADO  
11, rue du Moulin

Fabrice DIDON  
12, rue du Moulin

Thierry BARBARY  
2, rue du Four

Michel LAMY  
8, rue des Epinettes

Yves VEILLARD  
30, rue du moulin

Jean-Paul BRANCOUR  
22 C, rue du Moulin

Nathalie PEROT  
4, rue du Pont

Danielle LEFEVRE  
17, rue du Moulin

Pascal CHAMBON  
22, rue des Epinettes

Daniel NICOLAS  
2, rue des Marguilliers

Pascal THRO  
13, rue de la Borne Blanche

Sylvie BENEY  
5 Bis, rue des Epinettes

Laure NICOLAS  
7, rue Neuve

Nathalie PLANSON  
15, rue des Mousseaux

Myriam COQUEL  
4, rue du Moulin

### DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Madame le maire informe qu'un correspondant défense peut être désigné par le Conseil Municipal.

La fonction de correspondant à la défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense, il est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires départementales pour sa commune.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, nomme Monsieur Xavier TONDU en qualité de délégué de la commune en charge des questions de la défense.

### Désignation d'un délégué au sein du syndicat "Agence de Gestion et Développement Informatique" (A.G.E.D.I)

Madame le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 25 mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.G.E.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents désigne Madame Dominique DUCHESNE, Maire, domicilié au 2 rue des Mousseaux 77139 MARCILLY, mail : mairie.marcilly77@laposte.net, tél : 0164366696, comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.G.E.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.**

### DÉPLACEMENT CHICANE RUE DU PONT

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les grandes lignes d'un permis de construire en cours rue du Pont.

Madame le maire informe le conseil municipal de la prise en charge par la commune des travaux de déplacement de l'ilôt auprès de la société WIAME VRD sachant que l'ilôt gênant l'accès à la propriété, est situé sur le domaine public, la commune titrera par la suite Mr Dominique BRAYER du montant HT soit 3940,00€ au vu du devis en date du 24/04/2020 afin de rembourser la commune.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la prise en charge du coût de déplacement de l'ilôt par l'Entreprise WIAME VRD et autorise Madame le Maire à titrer Mr Dominique BRAYER pour la somme de 3940,00€ HT.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### AGENT D'ENTRETIEN COMMUNALE

Suite au départ de Monsieur Jean-Pierre CHERRIER depuis le 05 juin 2020, nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Cédric JANNET, employé en tant qu'agent d'entretien communal depuis le 1er juillet à temps plein. Monsieur JANNET correspond tout à fait aux besoins de la commune, en matière d'entretien d'espaces verts, d'utilisation du matériel et également en ce qui concerne divers dépannages (plomberie, maçonnerie, ...).

### GENS DU VOYAGE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les gens du voyage se sont installés sur le terrain de Foot et que des discussions sont en cours concernant leur départ.

### VOISINS VIGILANTS

En cette période de vacances estivales, le dispositif "voisins vigilants" est très important avec pour objectif de faire diminuer le nombre de cambriolages et d'actes de malveillance sur la commune.

Cette participation citoyenne s'articule autour de référents (les voisins vigilants) qui signalent à la gendarmerie certains comportements qui paraissent suspects, comme par exemple un véhicule inconnu passant plusieurs fois à faible vitesse devant chez soi, un démarchage douteux, etc...

### BUDGET CCPO

Madame Ludivine HURAND, 1ère adjoint, expose au Conseil Municipal les grandes lignes de la réunion à la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq concernant le budget 2020.

### TERRAIN RUE DES MOUSSEUX

La commune s'engage à acheter le terrain de Mr LHUILLERY (parcelle A 363) sur le budget de l'exercice 2021, des négociations sont en cours.

La séance est levée à 22h10